

# Les voleurs de vélos ne seront pas filmés

## VILLENEUVE

**Aucune caméra de vidéosurveillance ne sera installée à la gare pour l'instant, puisque la configuration des lieux est amenée à évoluer. Le nombre annuel de cycles volés, lui, reste relativement modeste.**

Valérie Passello

«**E**n 2016, un postulat PLR pour un système de vidéosurveillance de la gare avait été accepté. Je m'étonne que la date d'installation des caméras n'ait pas été communiquée», lance Christophe Dubois lors de la séance du Conseil communal de Villeneuve le 15 mars. Dans sa réponse à l'interpellation de la conseillère verte Elisabeth Bastide portant sur le vol de vélos, l'exécutif a effectivement omis ce point. Et pour cause, justifie le municipal de la sécurité Dylan Karlen: «Nous avons décidé de ne pas poursuivre la démarche pour l'instant, car la revitalisation du Bourg pourrait changer la donne. Une étude est en cours pour le réaménagement complet de la Place de la Gare.» Dans ce périmètre, cinq lignes de bus cohabiteront à l'avenir avec les itinéraires de mobilité douce. La mise à jour du PDL Gare (Plan directeur localisé) sera effectuée dans le courant de cette année.

### Aux CFF de décider

Entre 2012 et 2017, 14 vols de vélos par an, en moyenne (entre 11 et 17), ont été

déclarés à la gendarmerie. Des chiffres stables, qui ne concernent d'ailleurs pas exclusivement la Place de la Gare. Mais une augmentation des vélos stationnés est «prévisible», selon Elisabeth Bastide, en lien avec l'ouverture du futur Hôpital Riviera-Chablais de Rennaz. De facto, le risque de vols sera susceptible d'augmenter, de même que les besoins en places de parc pour les cycles (voir encadré).

La Municipalité considère toutefois que l'installation d'équipements idoines aux abords de la gare est de la responsabilité des CFF. Renseignement pris, les autorités rapportent que l'ex-régie fédérale «n'est pas fermée à l'idée» de la réalisation d'un parking à vélos sécurisé et payant. Sous réserve d'une validation ultérieure,

une telle infrastructure pourrait voir le jour dans le cadre de la rénovation de la gare, qui sera menée par les CFF à l'horizon 2021.

**«Nous avons décidé de ne pas poursuivre la démarche, car la revitalisation du Bourg pourrait changer la donne»**

*Dylan Karlen, municipal de la sécurité*



## Vers un plan de mobilité douce ?

Faisant suite au postulat de Léonard Studer «Renforcer la mobilité douce», une commission a rapporté le 15 mars sur la réponse de la Municipalité. Elle constate qu'un «plan d'ensemble cohérent» fait défaut et «qu'il manque des places de parc à vélos et des places de parc sécurisées» sur la commune. Des améliorations sont proposées, dont, principalement, l'élaboration d'un plan directeur définissant les pôles à interconnecter, en vélo comme pour les piétons. Rapporteur de la commission, Marcel Rechsteiner conclut: «Il devrait être possible d'améliorer passablement la situation actuelle avec un budget raisonnable, mais tôt ou tard, un investissement plus conséquent pour le franchissement des voies CFF devrait être envisagé.»

# Une deuxième passerelle pour le train

## ST-TRIPHON

**Le visage de la future traversée du Rhône est connu. En vue de la sécurisation du fleuve, le pont existant sera conservé. Un nouveau sera bâti en amont pour la circulation ferroviaire.**

C'est le bureau tessinois «AF TOSCANO SA» qui redessinera les lignes du passage au-dessus du Rhône, reliant Ollon et Collombey-Muraz. Dans le cadre des mesures de la troisième correction du Rhône, le lit du cours d'eau doit être élargi à cet endroit. L'idée est de conserver et de prolonger la structure actuelle avec ses emblématiques arches métalliques. Réservée au trafic routier, elle sera libérée du passage du train par la création, en parallèle, d'un nouveau pont plus élargi, qui accueillera la ligne de l'AOMC.

### Témoins de l'histoire

Un concours d'architecture a été lancé par les cantons de Vaud et du Valais. Sur les 28 dossiers reçus de Suisse et de l'étranger, le projet lauréat, intitulé «Bonnie & Clyde», a été retenu pour «son économicité et sa durabilité», ainsi que pour «sa très bonne intégration dans le paysage», indique le jury. Un communiqué des services cantonaux concernés conclut: «Ensemble, ces deux ouvrages seront les témoins des différentes étapes du franchissement et des corrections successives du fleuve.» **vp**

PUB

**GRAND MARCHÉ DE PÂQUES SION**  
Vendredi Saint  
30 mars 2018  
de 8h à 17h

**200 exposants**  
en vieille ville de Sion

**Animations**  
pour petits et grands

**Espace gourmand**  
400 places assises

**Navette gratuite**  
en petit train touristique

**700 commerces**  
de Sion ouverts !